



Mur de soutènement frais

Par **Kiwikipu**, le **19/03/2024** à **22:19**

Bonjour

J'ai besoin d'un avis, nous construisons actuellement une maison sur une parcelle divisée en 6 terrain.

Nous avons une parcelle de terrain en « pente » avec notre voisin, celui ci a décaissé afin de faire une allée de garage, moi de mon côté je dois rajouter des terres afin de « rattraper » une hauteur pour combler les parpaings de mon vide sanitaire.

Nous devons donc poser un mur de soutènement entre nous, en principe c'est celui qui modifie la nature du terrain de finance le mur, hors ici en modifie tout les deux la nature du terrain, qui doit donc financer le mur ? Lui ou moi ? Ou 50/50 ?

Est-il possible également de construire un mur de soutènement en limite de propriété ?

Merci pour vos réponses